

BREUVERY-SUR-COOLE
CERNON
CHEPPES-LA-PRAIRIE
CHEPY
COUPETZ
COUPEVILLE
COURTISOLS
DAMPIERRE-SUR-MOIVRE
ECURY-SUR-COOLE
FAUX-VESIGNEUL
FRANCHEVILLE
LE FRESNE
MAIRY-SUR-MARNE
MARSON
MOIVRE
NUISEMENT-SUR-COOLE
OMEY
POGNY
POIX
SAINT-GERMAIN-LA-VILLE
SAINT-JEAN-SUR-MOIVRE
SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS
SAINT-QUENTIN-SUR-COOLE
SOGNY-AUX-MOULINS
SOMME-VESLE
TOGNY-AUX-BOEUFs
VESIGNEUL-SUR-MARNE
VITRY-LA-VILLE

La Lettre d'infos

**Nouvelle année, nouveaux défis
pour nos communes**



SOMMAIRE

ÉDITO

Le mot du Président

page 3

BUDGET 2026

Une gestion stable et rigoureuse

page 4

ENVIRONNEMENT

Au fil de l'eau

page 6

EDUCATION - JEUNESSE

AdoCoole : les animations des jeunes

page 8

ECHO DES COMMUNES

Au cœur de nos communes

page 9

URBANISME

PLUi : un projet pour tous

page 10

ZOOM SUR ...

Présentation du Service Urbanisme

page 11

CONTACT

page 12

2026



ÉDITO

Le mot du Président



Chaque nouvelle année nous invite à regarder le chemin parcouru et à préparer sereinement ce qui vient. Notre Communauté de Communes a poursuivi son engagement au service des habitants, en concentrant ses efforts sur des actions concrètes et utiles au quotidien.

Malgré un contexte complexe pour les projets scolaires et des contraintes administratives exigeantes, nous poursuivons avec détermination nos actions de rénovation et de construction d'écoles. Offrir aux enfants un cadre d'apprentissage de qualité demeure une priorité forte et partagée. Dans cette dynamique, les services dédiés à l'éducation et à la jeunesse ont continué de se renforcer afin d'accompagner au mieux les familles de notre territoire.

L'année 2026 sera marquée par la poursuite de plusieurs projets structurants engagés sur le territoire. L'élaboration du PLUi arrive à son terme et constitue un outil nécessaire à l'accompagnement de l'évolution des communes. La démarche s'est attachée à rechercher un équilibre entre les différents enjeux du territoire. Par ailleurs, la qualité de l'eau demeure un axe de travail constant, compte tenu de son caractère essentiel et des enjeux liés à sa préservation.

Ces projets complexes ne pourraient aboutir sans le travail quotidien des agents communautaires, l'implication des élus et la coopération entre les communes. L'engagement de tous contribue à faire avancer notre territoire pas à pas, avec constance et solidarité.

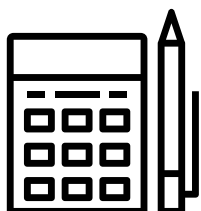
Je souhaite que cette nouvelle année apporte à chacun sérénité, réussite et plaisir à vivre dans nos villages.

Ensemble, continuons à faire grandir notre territoire avec confiance et bienveillance.

Julien Valentin

Président de la Communauté de Communes
de la Moivre à la Coole

2026



BUDGET 2026

Une gestion stable et rigoureuse

Pour la quatrième année consécutive, les charges générales de la collectivité restent stables, signe d'une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement.

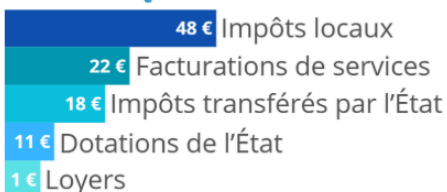
LES CHARGES GÉNÉRALES CORRESPONDENT AUX DÉPENSES COURANTES DE LA COLLECTIVITÉ

- Electricité, eau, fioul, carburant
- Achats de biens et services (repas cantine ...)
- Produits d'entretien, fournitures de bureau et scolaires
- Frais de télécommunication et affranchissement
- Maintenance et entretien des locaux et matériel

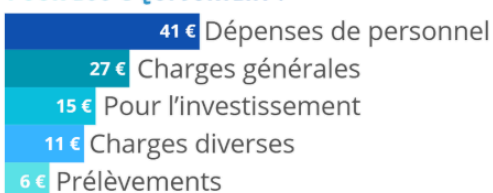
Répartition de 100 € de Fonctionnement et d'Investissement en 2026 :

Fonctionnement (6 M€ en 2026)

POUR 100 € QUI ENTRENT :



POUR 100 € QUI SORTENT :

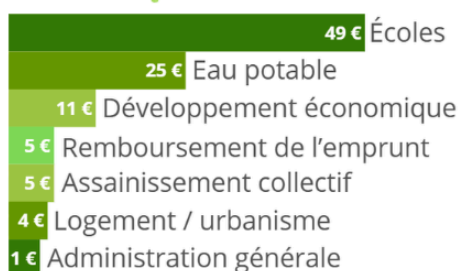


Investissement (11 M€ en 2026)

POUR 100 € QUI ENTRENT :



POUR 100 € QUI SORTENT :



Reconstruire une école : un projet majeur



La reconstruction du Groupe scolaire La Fontaine de Courtisols, est l'investissement le plus important de la CCMC depuis sa création.

→ **Coût total TTC : 7 M€**

→ **Budget 2026 : 4 M€**

→ **Subventions attendues : 2,5 M€**

→ **Emprunt prévu : 4 M€**



Pourquoi construire du neuf, plutôt que de rénover l'ancien bâtiment ?

- C'est plus économique
- C'est plus rapide à réaliser
- Cela évite d'avoir à installer une école préfabriquée pendant près de 18 mois.

Le mot du Vice-Président en charge des finances

Le budget est bien plus qu'un élément comptable, il est l'expression concrète du choix des élus, de leurs priorités, de leurs visions de l'avenir.

Sa traduction dans un document est une grande responsabilité pour celui qui en a la charge, d'une part envers les élus qui lui ont accordé leur confiance et d'autre part devant les citoyens auxquels on doit garantir une gestion rigoureuse au service de l'intérêt général.

Je ne doute pas qu'avec l'aide de notre Directeur Général des Services (DGS), les élus de la prochaine mandature continuent à utiliser les fonds publics avec transparence, rigueur et dans l'intérêt de tous les habitants de la Communauté de communes.



René Schuller

2ème Vice-Président de la Communauté de Communes
de la Moivre à la Coole



ENVIRONNEMENT



Au fil de l'eau

Ressource essentielle à la vie, l'eau mérite une attention constante. Sa qualité et sa disponibilité sont au cœur des priorités de la collectivité qui, avec son délégataire de service Veolia, veille à suivre et anticiper les besoins afin de garantir à tous une eau sûre, contrôlée et accessible à tout moment.

Pour atteindre cet objectif, il est indispensable de bien connaître l'état de nos ressources en eaux souterraines, tant en termes de qualité que de disponibilité.

LES OBJECTIFS

- disposer d'une connaissance précise de la qualité de l'eau issue de chaque forage
- réduire les pertes lors de la distribution
- prévenir les pollutions futures en travaillant notamment en partenariat avec le monde agricole
- traiter les eaux non conformes

Pour atteindre ces objectifs, un programme de travaux d'environ 3 millions d'euros est engagé. Cet investissement nécessaire aura toutefois un impact sur le prix de l'eau dans les années à venir.

prix au mètre cube 2.23 € TTC
prix de l'abonnement à 73.85 € TC

A noter que les Communes de Chepy, Saint-Germain-la-Ville et Vésigneul-sur-Marne dépendent du Syndicat du Mont Louvet.

Le calendrier des actions

La collectivité ne se limite pas à intervenir pour résoudre les problèmes existants. Elle agit également de manière préventive en réalisant des études sur la vulnérabilité de ses captages, en mettant en place des Paiements pour Services Environnementaux, et en échangeant avec le monde agricole, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Marne et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

2021

Plusieurs forages présentent une eau non conforme

2022 à 2024

Lancement de l'étude du schéma directeur pour identifier les points faibles et préparer les solutions

2025

Lancement des études pour la création de deux usines de traitement (à Dampierre-sur-Moivre, et à Coupetz) et étude sur les interconnexions Marson / Francheville / Dampierre-sur-Moivre

2022

L'ARS autorise la poursuite de la distribution de l'eau le temps de réaliser les études des solutions à mettre en place

2024

Recherche de PFAS : Aucune présence détectée

2025

Prolongation de la dérogation par la Préfecture - ARS, le temps de la réalisation des usines de traitement

→ *Nous sommes ici*

2026

Lancement des travaux de création des deux usines et interconnexions

2027

Fin des travaux : usines opérationnelles



Consulter la qualité de l'eau sur le site de l'ARS :



Service Environnement

Déborah CONIL & Christophe ROMÉLOT
environnement@ccmc51.fr



ÉDUCATION JEUNESSE

Ado'Coole : les animations des jeunes

C'EST QUOI ?

Ado pour les adolescents / jeunes

Coole en clin d'œil à l'une des rivières qui bordent le territoire

POUR QUI ?

Pour tous les adolescents / jeunes, de 11 à 17 ans, qui vivent sur notre territoire

ON FAIT QUOI ?

Des animations toute l'année : jeux de cohésion, activités sportives, soirées à thème, séjours été et séjours hiver

AVEC QUOI ?

Infrastructures présentes sur le territoire (gymnases, salles des fêtes), matériels sportifs

ON EST QUI ?

Manon DELABRUYERE, Cheffe du Pôle Education-Jeunesse

Alex PRUDENT, Coordinateur animations

Kamel ABDELAZIZ, animateur

Aaron BRIE, Alternant BPJEPS



C'est nous



Pôle Education-Jeunesse
Animations

animation@ccmc51.fr



Écurey-sur-Cooles

L'actualité de l'automne de la commune d'Écurey-sur-Cooles était placée sous le signe de la rénovation de la toiture de l'église du XIII^e siècle. En effet, la couverture du transept nord-est et du chœur de l'église Saint-Alpin nécessitait des travaux pour un montant de 27 000 €.

Le 20 septembre, lors des Journées du Patrimoine, une cérémonie de signature d'une convention avec la Fondation du Patrimoine était organisée. À cette occasion, les visiteurs pouvaient venir apposer leur signature sur les nouvelles tuiles et découvrir l'exposition sur les objets et spécificités de l'église.

Les festivités ont continué le 11 octobre avec un concert donné dans l'église par l'harmonie de Saint-Germain. Musiques de film, pop et rock ont animé cette soirée très réussie.

Pour l'entreprise de couverture aussi, le rythme a été soutenu : elle a terminé les travaux début décembre.



Pogny

Le samedi 6 décembre, la commune a convié les plus de 70 ans à leur repas annuel. Dans le cadre élégant et chaleureux du Clos de Mutigny, à La Chaussée-sur-Marne, la tradition s'est poursuivie et a lancé les premières festivités de fin d'année.

Moment fort : la présentation d'un dispositif de sécurité inédit. Chaque aîné a reçu une petite boîte transparente fournie par le LIONS Club, regroupant antécédents médicaux, traitements ou allergies. Elle se place dans la porte du réfrigérateur, endroit stratégique et facile à repérer par les secouristes, tandis qu'un autocollant "LIONS SOS" apposé derrière la porte d'entrée signale sa présence.



Cette initiative apporte une réelle tranquillité d'esprit aux personnes âgées ou isolées, et permet aux secours de gagner un temps précieux en situation d'urgence.

Vésigneul-sur-Marne

La commune de Vésigneul-sur-Marne s'est récemment équipée d'un terrain de pétanque. Aménagé cet automne près de la salle des fêtes, il offre aux habitants un espace convivial pour se retrouver et partager des moments de détente.

Un espace qui fera sans doute le bonheur des amateurs dès les beaux jours !





URBANISME

PLUi : un projet pour tous

Qu'est-ce que le PLUi ?

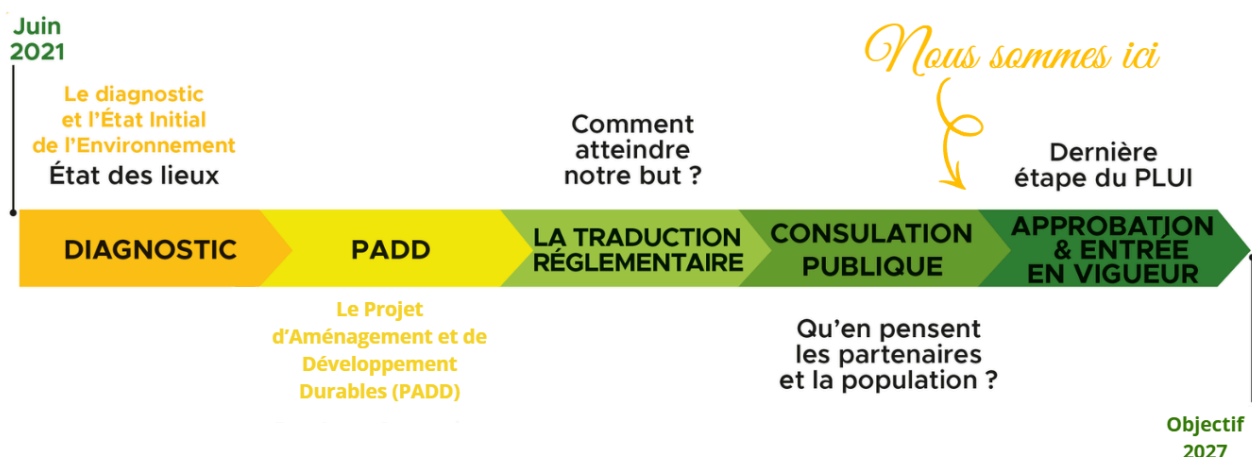
Le **P**lan **L**ocal d'**U**rbanisme **i**ntercommunal définit où et comment construire sur notre territoire. Il permet de protéger les espaces naturels, d'organiser les rues et les quartiers, et de garantir un développement harmonieux pour tous.



Pourquoi est-ce important de se doter d'un PLUi ?

- Harmoniser tous les documents d'urbanisme sur le territoire.
- Préserver la capacité de développement économique et résidentiel.
- Encourager le développement des énergies renouvelables tout en respectant le paysage et les souhaits des habitants.
- Anticiper les contraintes imposées par les documents supra-communaux (SRADDET, SCoT).

Où en sommes-nous ?



La Communauté de Communes
de la Moivre à la Coole est à
votre **écoute** et **disponible** pour répondre à
vos **questions sur le PLUi** :
plui@ccmc51.fr





Le service Urbanisme

Un projet d'abri de jardin ?
Une construction de maison individuelle ?
Une implantation de clôture ou de muret ?



La réalisation de vos projets nécessite peut-être une autorisation d'urbanisme.

Vous pouvez demander des renseignements en mairie, et au service instructeur de la Communauté de Communes.

Le service instructeur de la Communauté de Communes vous reçoit, sur rendez-vous, pour vous conseiller dans vos projets et procède à l'instruction de vos demandes (déclaration préalable et permis de construire pour le compte du Maire).



Si le dossier déposé est complet, la décision est soumise au Maire, qui la signe, et l'arrêté est remis.



Si le dossier déposé n'est pas complet, le service vous transmet la liste des documents manquants. A défaut de réception de ces documents, le projet sera automatiquement rejeté.

Service Urbanisme, Aménagement,
Logement et Affaires Juridiques

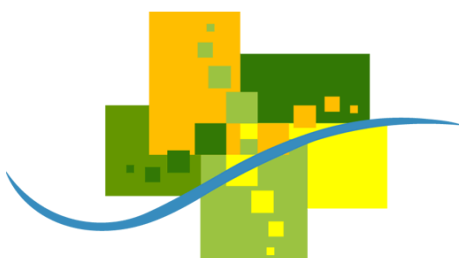
Pauline BOURGEOIS & Eloi LURASCHI
contact@ccmc51.fr





**Que cette année soit porteuse de
nouveaux projets, d'innovations
fructueuses et de belles collaborations**

*Le Président,
et les élus du Conseil Communautaire
de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole*



**4 grande rue
51240 Saint-Germain-la-Ville**

**03 26 63 67 28
contact@ccmc51.fr
www.ccmoivrecoole.fr**

Pour suivre notre *A* **ctualité →**

